



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **76-12**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 13 décembre 2012**

Le treize décembre deux mille douze, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Christian COIGNÉ, Président du SIRD

Date de convocation : 4 décembre 2012

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 12 Votants : 15

Présents : Valérie BELLE, Martine BROUZET(2), Aldo CARBONARI, Christian COIGNÉ, Claudine DIDIER(2), Jacques GAUTHIER, François GILABERT, Véronique GONNET, Patrick MOLINARO, Marcel REPELLIN, Denis ROUX(2), Jacqueline TESSAIRE

Absents excusés : Michel BAFFERT, Yannick BOULARD, Jeanine CARRIER, Guy JULLIEN, Gisèle FRIER, Marilyn MASTROMAURO,

Secrétaire de séance : Véronique GONNET

Président de séance : Christian COIGNÉ

Rappel du quorum : 10

OBJET : PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Prévention des conduites et des consommations à risques - Développement des compétences psychosociales et de l'estime de soi. Formation à la prévention et au secours civiques de niveau 1 : PSC1.

Rapporteur : Marcel REPELLIN

Le Vice-Président expose :

Il s'agit d'une action partenariale mise en place entre le Service Communal d'Hygiène et de Santé SCHS de Fontaine et le service de prévention spécialisé intervenant sur Fontaine, l'APASE.

Elle concerne des personnes de tous âges, adolescents et adultes, résidant quartier Centre ancien de Fontaine.

L'aspect « intergénérationnel » a pour but de renforcer la notion de coopération entre les personnes. Cet objectif vise principalement à modifier le regard porté sur « l'autre ».

Ce projet est mené en partenariat, au même titre que les actions « préventions santé » menées par le groupe de travail intercommunal « Prévention des conduites et des comportements à risques sur la Rive Gauche du Drac », dans le prolongement des travaux issus de l'exposition «Vivre l'adolescence, mes ressources».

L'action est programmée le samedi 24 novembre 2012, de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Le nombre de stagiaire est de 10 personnes.

La formation est dispensée selon des méthodes pédagogiques conformes à l'application du programme officiel, défini par le Ministre de l'Intérieur.

Son coût est de 600 euros.

IL EST PROPOSE AU COMITE SYNDICAL :

- D'ADOPTER la convention intitulée « CONVENTION DE FORMATION » contractée avec la Croix rouge Française, portant sur la mise en place d'une formation PSC1.
- D'AUTORISER le Président à la signer.
- DIT que les crédits sont inscrits au BP 2012-chapitre 011

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Fait à Seyssinet-Pariset, le 14 décembre 2012

Le Président
Christian COIGNE

